

**Ensemble  
depuis 120 ans**



Caisse Desjardins  
de Sainte-Foy

ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE ANNUELLE



## ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

<sup>1</sup> Taux d'intérêts des parts permanentes et des parts de ristournes: 0,50 % pour l'année 2020.

Excédents avant ristournes aux membres	<b>26 288 000 \$</b>
Virements réglementaires et autres	(12 033 000) \$
Intérêts sur les parts de ristournes et les parts sociales <sup>1</sup>	(1 000) \$
Ristournes aux membres	(3 020 000) \$
Alimentation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)	(483 000) \$
Récupération d'impôts	800 000 \$
Utilisation de la réserve pour ristournes éventuelles (RRE) – Ristournes aux membres	2 220 000 \$
Utilisation de la RRE (FADM)	483 000 \$
Alimentation de la RRE	(3 998 000) \$
Alimentation de la réserve générale	(10 256 000) \$
<b>Solde à répartir</b>	<b>0</b>

## ADOPTION DU VERSEMENT DES RISTOURNES, DE L'ALIMENTATION DU FADM PROVENANT DE LA RÉSERVE POUR RISTOURNES ÉVENTUELLES ET DES TAUX DE RISTOURNES

### PROPOSITION DU VERSEMENT POUR L'ANNÉE 2020

RISTOURNE VOLUMES	RÉPARTITION DES RISTOURNES AUX MEMBRES		TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME	
	Particuliers	Entreprises	Particuliers	Entreprises
Comptes	<b>617 566 \$</b>	0,61 \$	0,61 \$	0,61 \$
Épargne et placement	<b>432 317 \$</b>	0,61 \$	0,61 \$	0,61 \$
Fonds	<b>172 611 \$</b>	0,61 \$	0,61 \$	0,61 \$
Prêts et marges de crédit	<b>1 021 788 \$</b>	0,61 \$	0,61 \$	0,61 \$
Ristournes assurances <sup>3</sup>	<b>298 179 \$</b>	<b>23 \$ / 1 000 \$ PRIME</b>		
Ristourne produits <sup>3</sup>	<b>477 399 \$</b>	<b>MONTANT DE 50 \$<sup>4</sup></b>		

<sup>2</sup> La ristourne aux membres après récupération d'impôts ainsi que l'alimentation du FADM avant impôts sont prises à même la RRE.

<sup>3</sup> Montant établi par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

<sup>4</sup> Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.